

## Le Programme Numérique de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre



Lancé en 2010 par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, le programme numérique fédéral vise à mettre à disposition du grand public une base de données cartographique d'itinéraires de randonnée de qualité au niveau national enrichie d'informations pratiques à proximité des itinéraires : hébergement, restauration, patrimoine, loisirs....

Souhaitant se mettre au service :

- **Du grand public** pratiquant la randonnée pédestre, expert ou non, le programme numérique permettra d'accéder depuis une plateforme internet aux informations nécessaires à la découverte des sentiers, à la préparation et à la pratique de la randonnée pédestre sur des sentiers répertoriés.
- **Des clubs fédérés et des Comités**, le programme numérique met à disposition des outils de suivi qualité des itinéraires et permettra l'élaboration et l'édition de cartes figurant les circuits de randonnée.
- **Des collectivités territoriales**, à partir de deux programmes distincts : un programme fédéral et interfédéral
  - *Le programme Fédéral* a pour objectif de mettre à disposition des collectivités locales intéressées les itinéraires et informations afférentes sous forme de flux numérique ; permettant une valorisation touristique des territoires, notamment ruraux, à partir de la randonnée.
  - *Le programme Interfédéral* vise le développement d'une interface compatible avec un grand nombre de fédérations de sport de nature, le dispositif « Suricate » déjà mis au point permet d'assurer une surveillance de la qualité des sites de nature utilisés par différentes pratiques sportives.

### 1<sup>ère</sup> Phase de travail engagée par la FFRP entre 2010-2013 :

- 1) Création d'un socle technologique composé de deux applications :
  - a) Le WebSIG, système d'Information Géographique accessible via internet, dédié à la gestion partagée des itinéraires
  - b) Le Publiweb, plateforme éditoriale accessible via internet, dédié à l'édition de fiches de randonnée mises à disposition du grand publicCes applications sont reliées à une base de données unique, la BDrando, accessibles par les Comités et le national ;
- 2) Mise en place d'un plan de formation fédéral pour développer les compétences des acteurs fédéraux dans la manipulation des nouveaux outils.





- 3) Déploiement du programme et des formations sur tout le territoire national en partenariat avec les Comités régionaux et départementaux.
- 4) Appui aux Comités à partir d'une équipe de conseillers numériques de proximité et contrôle de l'efficacité du système et de la pertinence des données collectées à partir de l'organisation de rencontres et d'échanges du « club utilisateurs », composé de membres des comités et du national.

-----

**2<sup>ème</sup> Phase de travail entre 2014-2017 : Enrichissement de la base de données et mise à disposition des informations auprès des publics**

- 1) Vie opérationnelle et enrichissement de la BDRando :

En janvier 2014, la moitié des Comités départementaux ont rejoint le programme numérique. Ils œuvrent à l'élaboration de leur plan de collecte des données itinéraires et attributaires. A ce jour, 600 bénévoles ont été formés au fonctionnement du WebSIG et du Publiweb.

**ENJEU fédéral 2014** => Poursuivre l'intégration des Comités au programme et les accompagner dans l'enregistrement de la base de données, veiller à l'organisation et au suivi de la chaîne d'information ; et aménager de nouvelles sessions de formation de collecteurs, gestionnaires et administrateurs.

- 2) Accessibilité des données itinéraires sur le Portail Internet de la Fédération, à destination des pratiquants individuels ou associatifs avec création d'un espace d'information et d'échanges dédié à la communauté de randonneurs.

**ENJEU fédéral 2014** => Mieux connaître le public pour mieux répondre à ses attentes, mettre l'accent sur le marché et les besoins des pratiquants, et développer techniquement, ergonomiquement et graphiquement le futur portail digital.

- 3) Application mobiles et développements connexes :

**ENJEU fédéral 2014** => Contribuer à l'augmentation de la fréquentation du stade de pratiques dans le respect de l'environnement, il conviendra à ces fins de :

- déployer les informations sur le portail internet et valoriser le stade de pratiques et les pratiques elles-mêmes ;
- mettre à jour régulièrement la cartographie afin d'assurer la sécurité du randonneur ;
- mettre en place une plate-forme d'échange d'informations entre pratiquants via les réseaux professionnels et communautaires ;
- développer les outils mobiles permettant l'accessibilité aux données pendant la pratique de la randonnée, des actions de communication seront programmées dans ce sens et vers les publics cibles.

**Vidéo de présentation du PNF** : <https://www.youtube.com/watch?v=V4RO3Hu9Se8>